



**MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BURUNDI AUPRÈS DES NATIONS UNIES
À NEW YORK**

**ALLOCUTIONN DE L'AMBASSADEUR ALBERT SHINGIRO,
REPRESENTANT PERMANENT DU BURUNDI AUPRES DES
NATIONS UNIES LORS DU DEBAT INTERACTIF DE HAUT
NIVEAU SUR LE NOUVEAU RAPPORT DU SECRETAIRE
GENERAL SUR LE CONCEPT DE LA RESPONSABILITE DE
PROTEGER**

New York, le 8 septembre 2014

Excellence Monsieur le Modérateur

Excellence Mesdames, Messieurs les panelistes,

Distingués délégués

Chers collègues,

- 1- Je voudrais d'entrée de jeu remercier sincèrement le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies pour son rapport de 2014 sur la responsabilité de protéger (R2P) qu'il a bien voulu partager avec les Etats Membres et réaffirmer le rejet par mon Gouvernement de toute acte de génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre, répression politique, tensions interreligieuses et toute autre atrocité de masse. Ce rejet a été matérialisé par la signature de



l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi en 2000.

- 2- Permettez-moi également de saluer de passage la présence de Monsieur Jean Ping, ancien Président de l'Union Africaine, en sa qualité de paneliste pour ce débat pour son implication personnelle au processus de paix inter burundais qui a abouti à l'organisation avec succès de deux élections générales en 2005 et en 2010. Le Burundi est en train d'exporter la paix chèrement retrouvée dans d'autres pays comme la Somalie et la République Centrafricaine principalement. Tout le peuple burundais est fier de la bravoure et du courage des soldats burundais en mission de paix à l'étranger.
- 3- Monsieur le modérateur, bien que nous souscrivions pleinement aux recommandations du Secrétaire Général contenues dans son rapport de 2014, ma délégation voudrait faire quelques commentaires d'ordre général sur certains de ses passages.
- 4- Mais Comme le temps de 3 minutes qui nous est imparti pour cet exercice n'est pas assez suffisant, je vais livrer mes commentaires de façon télégraphique :



Premièrement, je tiens à souligner l'importance de la coopération internationale pour toute action visant à protéger les populations civiles contre les atrocités de masse. De l'avis de ma délégation, toute action militaire unilatérale qui se cacherait derrière le principe de la R2P est à éviter puisque contraire à la charte des Nations Unies.

Deuxièmement, ma délégation salue l'idée générale voulant privilégier l'usage de la diplomatie préventive pour lutter durablement contre les crimes de masse. En effet, mettre l'accent particulier sur les mesures préventives comme par exemple la recherche d'une solution politique à partir des racines même des causes des conflits internes reste essentiel. Il vaut mieux prévenir que guérir, dit-on.

Troisièmement, il nous faut saisir les opportunités que nous offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Aujourd'hui, le monde est devenu un village planétaire et l'information circule à la vitesse de croisière entre les nations et les réseaux sociaux. La Communauté Internationale n'aura aucune excuse face à l'inertie en cas de génocide car l'on sait très bien que les signes précurseurs de tels actes apparaissent longtemps avant leur enclenchement.



Quatrièmement, de notre avis, la réussite des programmes de désarmement, démobilisation et de réinsertion socioéconomique des anciens combattants joue un rôle essentiel dans la lutte contre le retour à la violence extrême. Notre pays le Burundi dispose aujourd'hui d'une armée et d'une police véritablement nationale, grâce effectivement à la réussite de son programme DDR. Cette intégration réussie a permis ces corps de gagner la confiance de toutes les composantes de la nation burundaise et nous protège contre toute tentative d'accession au pouvoir par des moyens non constitutionnels.

Cinquièmement, nous réitérons notre désapprobation à toute action militaire contre un Etat étranger hors des auspices des Nations Unies. Le principe R2P ne doit pas être utilisé abusivement. Tout recours à ce principe doit impérativement respecter les sacro principes de la Chartes des Nations Unies, notamment les principes du respect de la souveraineté des Etas et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Il doit être utilisé de façon structurée et collectivement acceptable.

Sixièmement, nous estimons que le nouveau Traité sur le Commerce des armes (TCA) constitue désormais un outil important susceptible de priver ceux qui seraient tentés de se livrer aux atrocités de masse, des moyens matériels



pour passer à l'action. Le Burundi s'est déjà joint aux autres pays pour signer cet important instrument, reste uniquement de parfaire la procédure interne de sa ratification qui suit son cours normal à l'interne.

Septièmement et enfin, ma délégation trouve que l'accroissement de l'aide au développement ainsi que le transfert des technologies et des capitaux du nord vers le sud reste un outil essentiel pour lutter contre la pauvreté, ennemi principal de la plupart des populations du Sud. Il est on ne peut plus évident que la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales peut réduire sensiblement les risques des conflits intercommunautaires dans la plupart des pays.

Je vous remercie de votre aimable attention

-FIN-

